



DÉCOUVRIR...

Les herbiers aquatiques
de la vallée du Célé



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy

Les espèces végétales présentes dans les herbiers aquatiques de la basse vallée du Célé

Lors d'une descente en canoë, d'une baignade ou tout simplement en vous promenant le long de la rivière, vous avez peut être déjà remarqué ces longues franges vertes bien visibles à la surface de l'eau et peut-être les avez-vous prises pour des « algues ». Il s'agit en réalité de plantes à fleurs aquatiques.

Le Nénuphar jaune – *Nuphar lutea*

Facilement reconnaissable avec sa fleur jaune et ses feuilles flottantes en forme de cœur, le Nénuphar jaune n'apprécie pas vraiment le courant et préfère se développer dans les eaux profondes et stagnantes.

Fleur de Nénuphar jaune



Les fleurs jaunes s'épanouissent de juin à août et se ferment la nuit. Après la pollinisation, le pistil et son stigmate se transforment en un long fruit en forme de bouteille.

Le Nénuphar possède 2 types de feuilles :

- Les feuilles flottantes : Très rigides, d'apparence cireuse ; elles font office de panneaux solaires qui permettent à la plante de réaliser sa photosynthèse.
- Les feuilles immergées : Transparentes et beaucoup plus fines que leurs homologues de surface, elles évitent l'arrachement du plant en cas de fort courant.

Le Potamot noueux – *Potamogeton nodosus*

Le Potamot noueux est la plante aquatique, avec le Nénuphar jaune, la plus facilement repérable sur le Célé. Il possède lui aussi 2 types de feuilles dont des feuilles flottantes très visibles par le promeneur attentif : elles sont allongées en forme de lance et baignent dans des eaux relativement profondes à faible courant (voir photo de couverture).

Le Potamot noueux (comme le Myriophylle en épis) possède des épis de fleurs vertes et discrètes. Ces fleurs, dressées hors de l'eau, permettent au pollen qu'elles produisent d'être dispersé par le vent.

À l'automne, lors du refroidissement des eaux du Célé, les feuilles du Potamot brunissent puis se décomposent, ce qui peut parfois entraîner la mort du plant.

Épis de fleurs



Le Myriophylle en épis – *Myriophyllum spicatum*

D'aspect plutôt ingrat à première vue, le Myriophylle en épis est une plante submergée qui nécessite une observation attentive pour découvrir la beauté de ses nombreuses petites feuilles. Le mot *Myriophyllum* venant, en effet, du grec myrios (innombrable) et phyllon (feuilles).

Feuilles de Myriophylles



© Kristian Peters - Wikimedia

Le Myriophylle en épis est une des espèces végétales aquatiques les plus représentées sur la basse vallée du Célé. Il se développe surtout en eaux calmes et profondes mais il n'est pas rare de le croiser dans des eaux de faible profondeur. En effet, le Myriophylle en épis a une capacité d'adaptation importante : lorsque que le niveau d'eau s'abaisse, il arrête sa croissance afin de maintenir ses tiges sous la surface.

D'origine européenne, il est considéré outre-Atlantique comme une plante exotique et envahissante. Il n'en est rien dans notre région : aucun phénomène d'invasion pouvant entraver la pratique d'activités de loisirs comme la baignade ou le canoë n'a été constaté sur le Célé.

Flleurs de Renoncule flottante



© C.Echasseiraud - PNRCO

La Renoncule flottante – *Ranunculus fluitans*

La Renoncule flottante est la star de notre rivière : sa longue chevelure verte lui a même valu d'être surnommée « Bleo d'our » (les cheveux d'eau) par nos amis bretons. Elle se pare chaque été d'une multitude de fleurs aux pétales blancs et le Célé se transforme, à certains endroits, en prairie verdoyante et fleurie.

Cousine du célèbre Bouton d'or (*Ranunculus repens*), elle a su parfaitement s'adapter au milieu aquatique. Les racines qui, à la base, permettent à la plante l'absorption des éléments nutritifs se sont atrophiées et ne servent plus qu'à ancrer solidement la plante au fond de la rivière afin de résister au fort courant qu'elle affectionne tant. Chez la Renoncule flottante, l'absorption des éléments nutritifs se fait donc par l'ensemble de la plante (tiges et feuilles).

Zone de radier



© C.Echasseiraud - PNRCO



Qu'est-ce qu'un « herbier aquatique » ?

On désigne par le terme d'« herbier aquatique » des ensembles de plantes flottantes ou submergées liés aux rivières. Ces herbiers peuvent accueillir une ou plusieurs espèces végétales et constituent l'habitat d'une faune sauvage spécifique au milieu aquatique.

Le Célé accueille principalement 4 espèces aquatiques dans son lit : le *Nénuphar jaune*, le *Potamogeton perfoliatus*, le *Myriophyllum spicatum* et la *Renoncule flottante*. 81 herbiers ont été inventoriés sur le Célé entre les communes de Corn et de Bouziès en 2012.

Tous ces herbiers (à l'exception des herbiers à Nénuphars jaunes) sont assez rares en Europe, ce qui leur vaut un statut de préservation prioritaire au sein du site Natura 2000 de la basse vallée du Célé. Le Nénuphar jaune est assez répandu à l'échelon européen mais demeure une espèce rare au niveau régional.



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy



Parc naturel régional des Causses du Quercy
11 rue Traversière – B.P. 10 – 46240 Labastide-Murat
Tel. 05 65 24 20 50 – Fax 05 65 24 20 59
e-mail : contact@parc-causses-du-quercy.org
www.parc-causses-du-quercy.org